

Paris, le 4 avril 2018



Guillaume DUMOULIN  
DSC SGLCE-CGT  
Société d'Agences et de Diffusion

**Lettre ouverte à Madame Michèle BENBUNAN, Présidente de Presstalis,**

Madame la Présidente,

Cette lettre, loin d'être polémique, vise avant tout à mettre en lumière plusieurs points que nous jugeons préoccupants.

Tout d'abord, nous vous alertons sur le ressenti des salariés de la SAD qui, après avoir traversé nombre de réformes : changer d'horaire, d'emploi, de lieu de travail et pour certains s'être déplacés loin de leur famille, ont pour beaucoup le sentiment d'être trahis, sacrifiés et sont partagés entre dégoût et abandon. Ce contexte anxiogène pourrait faire germer des idées sombres. Ce qui bien sûr n'est nullement souhaitable.

Par ailleurs, sachez que vos propos tenus publiquement et vos prises de position ont contribué à semer encore plus d'incertitudes dans l'esprit de tous. Vous comprendrez que le doute soit permis lorsque vous laissez apparaître que votre projet ne se limiterait pas à l'annonce de cessions et pourrait, en fait, dissimuler une volonté de remise en cause plus profonde de l'entreprise, tant dans son modèle social qu'industriel. Ces doutes se sont confirmés lorsque vous avez remis en cause le contenu de toutes les négociations engagées depuis plusieurs semaines, balayant ainsi des heures d'échanges et de négociations qui, pourtant, laissaient entrevoir des solutions acceptables.

Légitimement, les salariés s'interrogent. Avec leur organisation syndicale, ils attendent de nos tout prochains échanges initialement prévus demain et que nous avons convenu de reporter au mardi 10 avril, des avancées significatives permettant de relancer une dynamique de négociation indispensable pour aboutir à une solution négociée.

Nous ne croyons pas à l'efficacité de réunions paritaires réduites à un monologue de la direction, sauf à considérer que le plan ne serait ni amendable, ni négociable et que les organisations syndicales soient réduites à regarder passer le train ou pour d'autres à accepter la négociation au rabais des conséquences sociales.

Les négociations et les méthodes qui ont constamment prévalu au sein de notre profession et à la SAD ont toujours permis d'aborder sans préjugés aussi bien les questions sociales que celles de la charge de travail.

Nous attendons, dans le cadre des cessions envisagées par le groupe, une négociation sérieuse sur le maintien de prestations actuelles.

Pour les salariés concernés par les projets de cessions, nous réitérons notre demande de négocier dans un cadre tripartite : repreneur, organisation représentative des salariés et direction de Presstalis. Nous ne comprendrions pas qu'il soit fait obstacle à cette demande légitime qui s'inscrit dans une logique de transparence et de volonté d'aboutir par la négociation à un accord fixant les conditions de transfert et d'accompagnement des salariés et l'avenir des dispositions sociales relevant des accords collectifs statutaires.

Nous sommes également dans l'attente de réponses précises sur le niveau et la nature des activités indispensables à la pérennité des emplois.

Convaincus que la voie de la négociation doit être privilégiée, nous restons néanmoins vigilants pour faire, avec les moyens qui nous semblent les plus appropriés, que les intérêts des salariés soient défendus et préservés.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Pour la section SAD du SGLCE-CGT  
Guillaume Dumoulin

